



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste :** Agent d'accueil et d'entretien des équipements sportifs

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : C

Filière : Technique

Grade : Adjoint technique

♦ **Définition du poste:** Assure l'accueil, l'information et la sécurisation du public. Il est en charge de l'entretien, du nettoyage et de la maintenance des équipements et matériels sportifs. Il gère l'installation et le stockage des équipements et du matériel.

♦ **Missions principales :**

Accueil, information et sécurisation du public

- Accueillir, orienter et surveiller les pratiquants et le public
- Tenir la régie de la piscine et vente de tickets d'entrées
- Relever les flux de fréquentation des équipements
- Intervenir rapidement en cas d'urgence, alerter les services compétents
- Rendre compte des situations et consigner les incidents
- Tenir le registre de sécurité et main courante
- Faire appliquer le règlement intérieur et les consignes de sécurité

Entretien, nettoyage et maintenance des équipements et matériels sportifs

- Contrôler l'entretien, le nettoyage et l'hygiène des équipements et des matériels
- Nettoyer les surfaces sportives et installations
- Utiliser les produits et matériels d'entretien selon la spécificité des matériaux traités
- Vérifier et détecter les anomalies des équipements et les risques d'accident

Installation et stockage des équipements et du matériel

- Installer et entretenir les différentes aires sportives
- Gérer les stocks de matériels sportifs
- Contrôler la quantité et la qualité des produits stockés

♦ **Compétences requises:**

- Procédure de nettoyage
- Types de surfaces et revêtements sportifs
- Fiches techniques et normatives des différents produits d'entretien des matériaux et des différents types de revêtements
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Notions de risques et de sécurité pour le public
- Procédures de signalisation du danger
- Réglementation des ERP
- Procédures de montage et démontage des matériels
- Normes (aires de jeux, équipements mobiles)
- Règles sanitaires
- Connaissance des fluides et réseaux des équipements
- Connaissance des règlements des installations (intérieurs et POSS)

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Qualités relationnelles
- Travail seul et en équipe
- Disponibilité et adaptabilité aux usagers

♦ **Conditions d'exercice :**

35 heures hebdomadaires - 35 jours de congés annuels
Horaires variables et/ ou décalés
Travail seul
Port de charges lourdes
Travail le soir et week-end
Manipulation de produits toxiques

♦ **Moyens :**

Équipement de protection individuelle
Matériel de nettoyage et d'entretien
Cahier de fréquentation pour l'équipement
Matériel de signalisation
Engins motorisés

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : responsable de secteur
N+2 : responsable du service des sports

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes** : Services municipaux
- **Externes** : Ecoles, collèges, lycées, associations, clubs sportifs, prestataires extérieurs

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

- Habilitation électrique non électricien
- Formation lutte incendie
- Caces R389 conduite d'un engin autoporté
- PSC1 - formation au secourisme

♦ **Catégorie (active/sédentaire) : Sédentaire**